

Fiche méthodologique pour le comptage des laridés hivernants 2018



Mouette rieuse © Bernard Deceuninck

COMMENT PROCÉDER ?

Espèces

Tous les goélands et mouettes, mais aussi les labbes, sternes et guifettes sont concernés (fiche d'enquête à venir).

Protocole

Il faut compter les laridés au moment de leur arrivée au dortoir, c'est-à-dire avant le crépuscule et jusqu'à la nuit : par comptage direct du dortoir lorsque c'est possible ou par comptage sur les différentes voies d'arrivée si le comptage direct n'est pas possible. Pour les comptages en mer, il est conseillé de se poster au plus près d'un estuaire. Pour certaines espèces (Mouette pygmée par exemple) dont la présence en dortoir n'est pas évidente, il faudra mentionner les effectifs observés à d'autres occasions dans la journée. Il sera donc parfois utile de repérer les dortoirs avant la période de comptage et de se familiariser avec leur fonctionnement : identifier les voies d'accès empruntées par les laridés, les sites précis de pose, les pré-dortoirs, repérer également les points d'observation les plus efficaces.

Dates de comptage

L'idéal serait de réaliser un décompte coordonné, mais les conditions météorologiques hivernales rendent aléatoire une telle opération. Les mois les plus favorables sont décembre et janvier. L'enquête aura donc lieu au cours de l'hiver 2017-2018, de préférence entre le 15 décembre et le 15 janvier (les week-ends des 16-17 décembre 2017 ou celui du 13-14 janvier 2018, seraient parfaits, car les plus proches possibles de ceux choisis majoritairement par les observateurs pour les autres enquêtes). Si un événement climatique inhabituel (type vague de froid) survenait, il serait alors nécessaire d'effectuer un nouveau recensement dans le cas où un premier recensement a été entrepris auparavant, et ce pour pouvoir comparer les effectifs.

QUE FAIRE DÈS À PRÉSENT ?

Il est utile dès maintenant d'apprendre à reconnaître les laridés au vol dans de mauvaises conditions d'éclairage et à estimer des groupes de dix, cent ou mille oiseaux, mais aussi de repérer les sites potentiels et de prendre contact avec les responsables régionaux ou le coordinateur national philippe.dubois@lpo.fr.